



Motion

Relative aux keys-Labs du CNRS

La section 32 s'associe à la motion relative aux key-Labs du CNRS votée par la CPCN et aux recommandations du CS du CNRS et du CSI de CNRS Sciences Humaines & Sociales. Elle déplore l'absence de la moindre concertation préalable sur ce sujet. Elle rejette vigoureusement l'initiative qui a conduit la direction du CNRS à mettre en concurrence les laboratoires les uns contre les autres et qui serait néfaste si elle venait à être finalement appliquée, malgré son rejet massif par la communauté scientifique. Elle précise que, dans le domaine qui est le sien, la recherche scientifique, loin d'être figée, se renouvelle constamment, dans ses approches et ses terrains, et ne saurait ainsi se réduire à une liste de laboratoires labellisés selon des modalités qui restent encore obscures. Elle signale enfin que, quoi qu'il arrive de cette réforme, elle n'en tiendra aucun compte dans le recrutement des chercheurs, leur évaluation et les avis de pertinence sur un projet ou un renouvellement d'association des laboratoires au CNRS. C'est le seul moyen de maintenir le caractère national de la recherche scientifique, de respecter le principe d'égalité entre les laboratoires et d'assurer l'avenir des recherches sur les mondes anciens et médiévaux.

Motion adoptée le 28 janvier 2025

21 votants : 21 oui, 0 non, 0 abstention

Frédéric HURLET
Président de la Section 32

Destinataires :

- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- Marie GAILLE, directrice de l'Institut CNRS Sciences Humaines & Sociales.
- Stéphane BOURDIN, directeur adjoint scientifique de l'Institut CNRS Sciences Humaines & Sociales.

Copie

- Mathieu CASSIN, président du Conseil scientifique de l'Institut CNRS Sciences Humaines & Sociales.
- Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national.